

CENTRE DE RECHERCHES ANGLO-AMERICAINES

TROPISMES
N° 6

Le dit et le non-dit

UNIVERSITÉ PARIS X - NANTERRE

1993

Littérature et argumentation : de l'intertexte à l'intention

La recherche sur le thème *littérature et argumentation*, surtout dans le cadre des études shakespeariennes, n'en est pas à ses débuts ; mais la théorie de l'argumentation dans la langue, que développent depuis une quinzaine d'années Oswald Ducrot et Jean-Claude Anscombre, peut lui communiquer une force nouvelle.

Elle s'inscrivait dans la tradition de l'ancienne rhétorique (T.W. Baldwin) ou de la dialectique de Ramus (Sœur Miriam Joseph) ou des deux (R. Tuve)¹ ; mais elle s'exposait à au moins deux objections. Premièrement, tant que la linguistique la faisait apparaître comme un aspect de la parole, l'argumentation semblait dépendre entièrement de l'intention des usagers de la langue : or, comme le maintenait aussi la théorie des actes de langage², il fallait quelque naïveté pour prêter des

1 T.W. Baldwin (1956) *William Shakespeare's Small Latine and Lesse Greeke*, Urbana : University of Illinois Press ; Sister Miriam Joseph (1947) *Shakespeare's Use of the Arts of Language*, New York : Columbia University Press ; R. Tuve (1947) *Elizabethan and Metaphysical Imagery*, Chicago : The University of Chicago Press.

2 J.L. Austin (1955) *How to Do Things with Words*, Oxford : Oxford University Press, 1980 ; J.R. Searle (1979) "Le statut des œuvres de fiction", *Sens et expression*, Paris : Minuit, 1982, pp. 101-119 ; R. Ohmann (1971) "Speech Acts and the Definition of Literature", *Philosophy and Rhetoric*, vol.4, n° 1. Voir aussi J. Derrida (1972) "Signature Événement Contexte", *Marges de la philosophie*, Paris : Minuit, pp. 367-393.

intentions à des êtres de papier. Deuxièmement, les contraintes formelles des textes littéraires, leur poéticité, – ne semblaient pas compatibles avec les contraintes de l'argumentation : comment un texte pouvait-il bien argumenter sérieusement alors qu'il avait à accomplir une toute autre fonction que de convaincre ou de persuader ?

La théorie de l'argumentation dans la langue permet de répondre à ces objections. Elle tend à faire apparaître premièrement que l'intention argumentative, – A DISSOCIER DE L'INTENTION DE PERSUADER OU D'AUTRES EFFETS PERLOCUTOIRES ³, – est pour l'interprète une image que produisent les énoncés ou ce que son interprétation le conduit à prêter à l'énonciateur, notamment par des morphèmes tels que *même*, *donc* ou *mais*, et, deuxièmement, que les contraintes liées à de tels connecteurs, et peut-être même aux mots lexicaux, ne sont pas des contraintes aisées à neutraliser, – quelles que soient les contraintes auxquelles un texte est par ailleurs soumis.

Je chercherai à montrer, pour commencer, qu'une certaine théorie sur le sens en général et des théories sur le sens de certains morphèmes ont pour effet de conduire le lecteur à faire des hypothèses sur la fonction argumentative des énoncés (1). Puis, je mettrai en avant une hypothèse sur les ressources actualisées par le lecteur lorsque des morphèmes appropriés ne marquent pas la fonction argumentative des énoncés (2). Enfin, je donnerai des exemples où c'est justement la présence de marqueurs qui semble justifier une telle hypothèse ⁴ (3).

L'analyse des exemples conduit à prêter des intentions argumentatives : dans (2), aux personnages ; dans (3), au narrateur. Par ailleurs, elle permet de mettre en évidence la pertinence de l'analyse argumenta-

3 L'effet perlocutoire d'un argument ne relève pas, à ce stade, de l'analyse argumentative. Un argument peut avoir une toute autre fonction que de persuader : par exemple, les bouffons dans Shakespeare ne cherchent souvent qu'à amuser leurs destinataires, non à les persuader de leurs conclusions paradoxales.

4 Pour une première exploration de cette hypothèse : S. McEvoy (1984) "Ferme les yeux !", *Semantikos*, vol. 8, n° 1, pp. 1-13.

tive, dans le premier cas, pour l'analyse d'extraits et, dans le second, d'un texte entier.

L'objet ici n'est pas de dévoiler un sens ; mais de chercher à comprendre le processus par lequel le sens ordinairement donné au texte se produit.

- I -

Le lecteur n'est pas une entité dépourvue de toute détermination : il peut être caractérisé notamment, d'une part, par une théorie des conditions qu'un texte doit satisfaire pour avoir du sens, théorie qui varie selon les lecteurs, d'autre part, par un travail local ayant pour orientation de rendre les textes compatibles avec cette théorie.

Une condition très générale qui se retrouve souvent est que chaque unité, – quel que soit l'aspect du texte considéré, – est motivée : elle n'est pas là pour rien. La motivation elle-même est variable. R. Jakobson a montré ce qu'est une lecture ayant pour principe de motivation la mise en œuvre de la fonction poétique : la projection du principe d'équivalence de l'axe de la sélection (paradigmatique) sur l'axe de la combinaison (syntagmatique).

Par ailleurs, chaque théorie peut être caractérisée négativement, – pour autant que d'une part, elle ne rend pas compte de chaque unité et que d'autre part, elle se limite à un seul principe de motivation, – par ses restes. La théorie psychocritique ou thématique, par exemple, a pour restes, – pour ce qui est du premier point, – tout l'aspect syntagmatique du texte : c'est la superposition des textes qui doit permettre, selon les termes de Ch. Mauron ⁵, de brouiller leurs contenus conscients pour dévoiler en deçà de la syntaxe, les associations d'idées involontaires, qui sont, dans le cadre de cette théorie, leur seule authentique motivation.

Après avoir exposé la condition qu'un texte doit satisfaire, selon une analyse argumentative, pour avoir du sens (1), seront examinées les difficultés d'ajustement que rencontre localement ce genre d'analyse (2).

5 Ch. Mauron (1962) *Des métaphores obsédantes au mythe personnel*, Paris : Corti.

1.1. La condition qu'un texte doit satisfaire, selon l'analyse argumentative, pour avoir un sens

Quel est le principe de motivation d'une analyse argumentative ? Une définition permettra de mieux saisir la nature des hypothèses qu'elle conduit le lecteur à formuler. Le mot *argument* aura ici le sens (1) que lui donnent J.C. Anscombe et O. Ducrot ⁶, sens proche de (2), le sens du Robert et de (3), le sens 3 du *Shorter Oxford Dictionary* :

(1) Lorsque nous parlons d'argumentation, nous nous référons toujours à des discours comportant au moins deux énoncés E1 et E2 dont l'un est donné pour autoriser, justifier ou imposer l'autre ; le premier est l'argument, le second la conclusion.

(2) Raisonnement destiné à prouver ou à réfuter une proposition.

(3) A statement or fact advanced to influence the mind, or to support a proposition.

Entre (1), (2) et (3), s'observent plusieurs différences :

• L'argument est dans (2) un "raisonnement", dans (3) une déclaration ("statement") ou un fait que l'on avance, dans (1), un énoncé. (1), par opposition à (2) et (3), admet par implication que l'argument puisse avoir pour réalisation linguistique, par exemple, une phrase optative, comme dans (4), ou exclamative, comme dans (5), ou interrogative, comme dans (6) ou (7) ⁷ :

(4) Cursed be my tribe
If I forgive him !

Le Marchand de Venise 1.2.51-52 (258) ⁸

6 J.-C. Anscombe et O. Ducrot (1983) *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles : Mardaga, p. 165.

7 Le terme *conclusion*, dans (1), est encore trop lié au modèle propositionnel de l'argumentation pour être satisfaisant : cf. O. Ducrot, "Connecteurs pragmatiques et structure du discours", in *Cahiers de linguistique française*, 5, 1983, p. 8.

(5) All sects, all ages smack of this vice, and he to die for't !

Mesure pour mesure 2.2.5-6 (559)

(6) Might there not be a charity in sin

To save this brother's life ?

Mesure pour mesure 2.4.63-64 (563)

(7) Condemn the fault, and not the actor of it ?

Mesure pour mesure 2.2. 37 (560)

- La relation entre argument et conclusion dans (1), par opposition à (2) surtout, n'est pas réduite à celle qui lie la preuve à ce qu'elle prouve (ou réfute). Le caractère non-nécessairement déclaratif de E1 et E2 rend en partie compte de cette deuxième différence. Les mots "autoriser", "justifier", "imposer" semblent être destinés à couvrir un éventail plus large de relations. (1), comme ne le fait pas (2), laisse décrire (9) comme un argument pour (8), pour autant que (9) est effectivement donné pour autoriser la conclusion (8) alors qu'il serait contraire à l'usage de dire que (9) est une preuve de (8) :

(8) Sweet sister, let me live.

(9) What sin you do have to save a brother's life,

Nature dispenses with the deed so far,

That it becomes a virtue.

Mesure pour mesure 3. 1.132-135 (567)

- En revanche, toujours sur la relation entre argument et conclusion, les définitions (2) et (3) semblent bien, comme (1), intentionnaliser la valeur de l'énoncé comme argument pour la conclusion : autrement dit, l'énoncé n'est pas un argument, il est interprété comme ayant été proféré avec l'intention qu'il soit perçu comme un argument pour une conclusion (conclusion qui le constitue comme argument).

Une théorie argumentative du sens conduit donc le lecteur à repérer dans les textes deux types d'unités ou de segments : des argu-

8 Les références pour les citations renvoient à l'édition *Riverside Shakespeare* (Boston : Houghton Mifflin Company, 1974), les chiffres entre parenthèses indiquant la pagination.

ments et des conclusions, une conclusion à son tour pouvant être, – ou même étant nécessairement, – un argument pour une autre conclusion.

1.2. Les difficultés d'ajustement des textes à l'hypothèse de l'analyse argumentative

L'analyse fait cependant apparaître que la conclusion, l'argument ou une marque linguistique permettant de les identifier fait souvent défaut.

Il arrive souvent que la conclusion ou l'argument fasse défaut : l'analyse doit alors, pour rendre le texte compatible avec la théorie argumentative, faire l'hypothèse que cette conclusion ou cet argument est implicite. Le point qui, dans de tels cas, retient l'attention est que de l'argument, il est possible de saisir la conclusion qui le constitue comme argument pour cette conclusion, ou au moins de faire une hypothèse sur cette conclusion. Le dit alors ne fait qu'indiquer le sens, et les témoins ignoreraient ce qui, à demi-mot, se passe entre les interlocuteurs, et bien plus, n'y comprendraient rien, s'ils ne savaient, eux aussi, le reconstruire. L'enchaînement de (10) et (11), par exemple, donne, si l'on suspend la conclusion implicite de (10), un dialogue insensé :

(10) I have seen

When, after execution, judgement hath
Repented his doom.

(11) Go to ; let that be mine.

Mesure pour mesure 2.2. 10-12 (559)

L'attitude d'Angelo dans (11) et la mise en garde qu'il profère dans les vers qui suivent ne sont sensés, dans le contexte, que si Angelo prête au prévôt l'intention, en énonçant (10), de l'influencer, ce que traduit (12), reconstruction hypothétique de la conclusion de (10) :

(12) Je vous conseille de ne pas punir Claudio.

La reconstruction, pour être hypothétique, n'en est pas moins nécessaire.

L'argument et la conclusion peuvent être co-présents sans pour autant permettre de suspendre le travail sur le sens. Il arrive premièrement que la conclusion argumentative déclarée ou même implicite ne soit pas la conclusion intentionnée. Cette possibilité est mise en évidence par (14), où Antipholus, reconstruit, de façon erronée d'ailleurs, l'intention argumentative de l'orfèvre dans (13) :

- (13) Nay, come, I pray you, sir, give me the chain ;
Both wind and tide stays for this gentleman,
And I to blame, have held him here too long.
(14) Good Lord ! you use this dalliance *to excuse*
Your breach of promise to the Propentine.
La Comédie des méprises, 4.1.45-49 (94)

L'orfèvre, pour justifier sa demande de la chaîne non payée, prétend que c'est pour que le marchand puisse repartir. Antipholus estime que la vraie conclusion est autre : l'ensemble de (13) est, selon lui, un argument par lequel l'orfèvre vise à se disculper de ne pas avoir livré la chaîne comme promis. Ainsi, ce qui, à la lecture de (13), semble être un enchaînement CONCLUSION (v. 45) + ARGUMENT (v. 46-47) est présenté, dans (14), comme un argument pour une autre conclusion non-dite.

La conclusion deuxièmement, tout en étant présente, n'est pas toujours marquée comme telle. Un énoncé ne peut à la fois être un argument ou une conclusion et DIRE qu'il l'est. Cependant, il revient à des mots comme *donc* ou *car*, *therefore* ou *for* de MONTRER que le segment, selon le cas, à droite ou à gauche, est donné pour un argument ou pour une conclusion. L'énonciateur, ayant produit par exemple une suite ayant pour structure *E1 donc E2*, ne peut sans incohérence, nier qu'il a eu l'intention de présenter E1 comme un argument pour la conclusion E2. Ainsi, Tranio, de par la sémantique de *then*, ne pourrait par la suite être présenté, sans coût, comme niant qu'il a eu l'intention de donner (15) comme un argument justifiant ce qui dans (16) est à droite de "then" :

- (15) What Triano did, myself enforc'd him to ;
(16) Then pardon him, sweet father, for my sake.
La Mégère apprivoisée, 5.2.129-130 (137)

L'absence de tels connecteurs, comme entre (17) et (18), est cependant fréquente :

(17) For Angelo,
His act did not o'ertake his bad intent,
And must be buried but as an intent
That perish'd by the way.

(18) Thoughts are not subjects,
Intentions but merely thoughts.

Mesure pour mesure 5.1.450.453 (584)

La relation dans ce cas est apparemment inférentielle : (17) pour aller vite, n'est pas sans ressembler à la mineure et à la conclusion d'un syllogisme qui aurait pour majeure (18).

Ailleurs, cependant, la relation entre segments comme entre (19) et (20), ne se réduit apparemment pas à une relation inférentielle :

(19) Go to, Sir,
(20) You weigh equally
Mesure pour mesure 4.2.29 (573)

Pourtant, l'introduction de *by the way*, qui n'est possible qu'entre des segments entretenant une relation ténue, fait apparaître, par contraste, la cohésion entre (19) et (20) comme suffisante pour que ces deux segments puissent même être considérés comme un seul et même énoncé⁹. La cohésion de (19) et (20) ne semble pourtant pas non plus résulter du contexte (21) :

(21) A bawd, sir ? Fie upon him, he will discredit our mystery.
Mesure pour mesure 4.2.29 (573)

9 Cf. O. Ducrot (1984) *Le dire et le dit*, Paris, pp. 174-177 : Minuit, sur à propos.

Autrement dit, le fait que (19) sert à débouter Abhorson dans son rejet de Pompée (21) ne suffit pas à rendre compte de la cohésion interne des segments (19) et (20). La question dans de pareils cas, est de savoir comment se construit l'intention argumentative qui, donnant un segment pour l'argument et l'autre pour la conclusion ou inversement, assure la cohésion des segments.

- II -

Une hypothèse pour rendre compte de l'interprétation dans le cas où une marque linguistique fait défaut, c'est qu'entre l'argument et la conclusion, le lecteur, faisant intervenir l'intertexte, – l'ensemble des textes qui constitue sa mémoire de lecteur – supplée ce qu'il faut pour que le texte, dans le cadre de la théorie, soit lisible : autrement dit, pour que chaque segment du texte se constitue soit en argument soit en conclusion.

Admettre une telle hypothèse, par exemple pour la suite (19) à (20), c'est admettre qu'un texte manifestement descriptif, tel (20), puisse, sous le coup d'un texte extérieur, basculer d'une relation paradigmatique avec le référent sur une relation syntagmatique avec une conclusion : L'INTERTEXTE TRANSFORME LE DESCRIPTIF EN ARGUMENTATIF.

L'hypothèse qui sera mise à l'épreuve sur deux exemples (2), est ancienne (1).

1. L'analyse aristotélicienne de l'enthymème

Aristote, dans sa *Rhétorique*¹⁰, – observant que pour communiquer (22), il suffisait de dire (23), – postulait, au sujet de l'enthymème ou du syllogisme tronqué, que c'était parce que tout le monde savait que (24) et généralisait en disant que si l'une des prémisses est connue, il n'est pas besoin de l'énoncer, car l'auditeur la supplée :

10 Aristote *Rhétorique*, Paris : Belles Lettres, I, 2, 1357a.

- (22) Dorieus a reçu une couronne.
(23) Dorieus a été vainqueur à Olympie.
(24) A Olympie, le vainqueur reçoit une couronne.

L'exemple met en évidence la variabilité de l'intertexte : (23) ne suffit peut-être plus aujourd'hui à impliquer (22).

2. Exemples

Deux exemples permettront de mettre à l'épreuve l'hypothèse que c'est en ayant recours à l'intertexte que l'interprète saisit le sens argumentatif d'un texte là où fait défaut une marque linguistique permettant de le qualifier argumentativement.

Exemple 1

La prémisse manquante qui, dans le texte de Shakespeare précédemment cité, permettrait de passer de (20) à (19), comme d'un argument à sa conclusion, est inscrite dans l'intertexte immédiat, quelques dizaines de vers avant :

(25) He who the sword of heaven will bear
Should be as holy as severe ;
Pattern himself to know,
Grace to stand, and virtue go ;
More nor less to others paying
Than by self-offences weighing.
Measure pour mesure 3.2.261-266 (573)

(20) est, moyennant (25), un argument pour (19) : l'équivalence entre les péchés d'Abhorson et de Pompée justifie que le prévôt déboute le bourreau dans son rejet de Pompée comme assistant. La difficulté, c'est que la proclamation du Duc ne peut cependant justifier l'argumentation du prévôt qui est présenté comme n'ayant pu l'entendre. Il faut donc faire l'hypothèse, pour que la suite (19) à (20) ne soit pas insensée, que la prémisse énoncée dans (25) soit néanmoins présentée comme étant

accessible au prévôt et à son destinataire. Le dit implique que les énonciateurs et les destinataires qu'il a pour images ont en commun une même mémoire : il ne s'agit pas de dire ici qu'ils ont lu, ou sont censés avoir lu, disons *L'Évangile selon saint Matthieu*, même si, comme cela peut être le cas, c'est par ce texte que pour le lecteur le sens de la suite (19) à (20) apparaît ; mais qu'ils sont présentés, à travers les énoncés qui les constituent, comme admettant le principe moral qui s'y trouve énoncé, ce qui a pour effet de transformer (20), qui est manifestement descriptif, en argument pour (19).

Exemple II

Proteus, dans *Les Deux Gentilshommes de Vérone*, tombe amoureux de Silvia et se détourne de Julia, à qui pourtant il a promis d'être à jamais fidèle. Les images qui lui servent à décrire la transformation de son attitude sont tirées du monde physique :

(26) Even as one heat another heat expels
Or as one nail by strength drives out another
So the remembrance of my former love
Is by a newer object forgotten.
(...) now my love is thaw'd,
Which like a waxen image 'gainst a fire
Bears no impression of the thing it was.
2.4.192-195, 200-202 (156)

Les images ont pour seule fonction, dans une lecture descriptive, de traduire, comme le veut la rhétorique, le moins connu (le moral) en termes du plus connu (le physique). Cependant (27) signale, – un peu comme le ferait un connecteur, – que (26) n'est pas une pure description, mais un raisonnement ou, selon l'équivalence usuelle, un argument, et donc qu'il faut y déceler une conclusion qui puisse le constituer en argument pour cette conclusion :

(27) Is it mine eye, or Valentine's praise,
Her true perfection, or my false transgression,
That makes me reasonless, to reason thus ?
2.4.196-198 (156)

Quelle est la conclusion visée ? L'intervention, dans la lecture de (26), de (28), les premiers vers du Sonnet 35, permet, sinon de formuler une première hypothèse sur cette conclusion, au moins d'avoir, comme l'était pour l'exemple précédent L'Évangile selon saint Matthieu, une garantie ¹¹ pour cette hypothèse :

(28) No more griev'd at that which thou hast done :
Roses have thorns, and silver fountains mud,
Clouds and eclipses stain both moon and sun,
And loathsome canker lives in sweetest mud.
All men make faults, and even I in this,
Authorizing thy trespass with compare.

Le dernier vers interprète les images des vers précédents comme autant d'arguments autorisant, annulant la faute : l'univers moral est réduit à l'univers physique. Le vers a pour effet de faire reconnaître ou de justifier que le lecteur reconnaisse dans les images de (26) une même fonction, – le texte, moyennant un texte extérieur à lui, basculant ainsi du descriptif à l'argumentatif.

L'hypothèse que c'est par un recours à l'intertexte que le sens se constitue ou que l'attribution d'une intention de signifier se justifie, rend compte aussi des cas où, contrairement aux exemples précédents, l'argumentation est marquée linguistiquement par des connecteurs tels que *but*. Un exemple servira à donner quelque justification à cette généralisation de l'hypothèse.

Exemple

Vénus et Adonis est, comme l'autre poème narratif, *Le Viol de Lucrece*, – mais sur le mode comique, – le récit d'une agression sexuelle, – occasion pour l'auteur, du point de vue thématique, d'explorer, comme de nombreux autres écrivains de l'époque, le concept de contrainte et

11 Le terme *garantie* est à prendre comme synonyme, dans la terminologie de S. Toulmin, du terme *backing* et non *warrant*. S. Toulmin (1958) *The Use of Argument*, Cambridge : Cambridge University Press.

l'effet de la contrainte sur la qualification morale. (29) marque le point culminant, l'instant où Adonis capitule :

(29) He now obeys, and now no more resisteth.
563 (1771)

Le mot cependant n'a rien d'accidentel. En effet, comme le signale l'adverbe "now", le vers fait écho, – par delà 500 vers, à (30) :

(30) Forc'd to content, but never to obey.
61 (1707)

L'intertexte fait apparaître que (29) et (30) sont, dans la narration, des vers-repères qui d'une part, assurent une progression et, d'autre part, font miroiter des indices sur la qualification morale de l'attitude d'Adonis que le contexte immédiat de (29) a pour effet de transformer.

La difficulté, c'est que le mot *obey* dans ses deux occurrences ne semble pas avoir le même sens. La situation dans les deux contextes est matériellement semblable : Adonis succombe à Vénus. Le mot *obey*, pour le lecteur d'aujourd'hui, peut paraître, dans l'un et l'autre contexte, inhabituel ; il ne s'agit pas, entre Vénus et Adonis, d'une relation de commandement mais de séduction. Le sens, dans (29), semble résider dans une opposition à *resist* : *obey* signifierait *ne pas résister* ou, plus précisément, ce qui a pour conséquence le fait de ne pas résister.

(30), cependant, n'est pas compatible avec cette lecture. Ce qui précède et ce qui suit *but* doivent, en vertu des règles d'emploi du connecteur, être anti-orientés, c'est-à-dire, doivent être orientés sur des conclusions inverses ; les deux segments ne peuvent être directement contradictoires. (31) est ainsi acceptable, pas (32) :

(31) Il fait beau, mais ce film est vraiment très bon. Donc je vais quand même aller le voir.

(32) * Il fait beau, mais il ne fait pas beau.

Or, dans (30), ce qui suit "but", si *obey* signifiait *ne pas résister*, – serait directement contredit par ce qui précède, car là, il est dit d'Adonis qu'il

ne parvient pas à résister à Vénus, mais, au contraire, est contraint à lui laisser faire ce qu'elle désire : il se laisse donner ces baisers. Ainsi, *obey* n'est apparemment ni le corrélatif de *ordonner*, ni, au moins dans (30), un synonyme de *ne pas résister*.

Une hypothèse pour rendre compatible les deux occurrences du mot est que le texte pose deux modalités de la résistance. Dans (30), Adonis ne parvient pas à résister₁ *physiquement*, mais il résiste₂ encore *moralement* : dans (29), il ne résiste même plus moralement. *Obey* signifie alors non pas *ne pas résister*, mais plus restrictivement, *ne pas résister moralement*. Le sens est compatible avec les deux occurrences.

L'analyse argumentative des vers (29) et (30) permet de les faire apparaître comme des vers-repères de l'œuvre.

La lecture pose une première hypothèse d'une progression dans la narration : que la capitulation physique est, de quelque manière, moindre que quand elle est aussi morale. Ce qui est indiqué du vers (30) au vers (29), c'est une capitulation graduelle du vouloir lui-même sous la persuasion et la contrainte physique. Une garantie de cette hypothèse de lecture, c'est l'analyse thomiste de la contrainte. Il est possible, selon saint Thomas d'Aquin¹², de forcer une personne à marcher mais non de la forcer à vouloir marcher : de la contraindre à accomplir l'acte "impéré" de son vouloir, non l'acte "élicé". Adonis, dans ce cadre, apparaît au vers (29) comme *voulant* sa capitulation.

La morale thomiste permet de garantir une deuxième hypothèse sur la pertinence de la distinction entre résistances physique et morale : que (29) et (30) sont des indices, des arguments pour la qualification morale. Pour Thomas d'Aquin, n'est excusable que l'acte "impéré" accompli sous la contrainte : par exemple, l'acte de marcher. Pour lui, la volonté ne peut être contrainte, par exemple on ne peut forcer une personne à vouloir marcher. Dans ce cadre, Adonis, dans (30), est excusable, mais ne l'est plus dans (29). La progression dans la narration est ainsi double : non seulement dans le degré de la contrainte, mais aussi dans la qualification, passant d'une attitude innocente à une attitude coupable.

12 Thomas d'Aquin "Les actes humains", *Somme théologique*, 1a2ae, q. 6, art. 4, Paris : Desclée et Cie, 1962.

Tel semble bien être le cadre de référence à l'intérieur duquel s'inscrivent les indices, mais, tout en utilisant les distinctions de cette morale, le texte adopte une toute autre position. Un aspect de la modernité de *Vénus et Adonis*, – poème typique à maints égards d'une époque révolue, – réside dans sa position sur les limites de la contrainte : la possibilité de son atteinte du vouloir lui-même, ce qui a pour effet une requalification morale de cette capitulation. Telle est, selon une troisième hypothèse, la pertinence des images dans (33) ;

(33) Hot, faint and weary, with her hard embracing,
Like a wild bird being tam'd with too much handling,
Or as the fleet-foot roe that's tir'd with chasing,
Or like the forward infant still'd with dandling
(...)
What wax so frozen but dissolves with temp'ring
And yields at last to every light impression ?
559-562, 565-566 (1711)

Ici encore, l'intertexte sert, sinon de donneur de sens, du moins de garantie. Les objets inanimés, les animaux, et avec moins d'unanimité les enfants, pour la doxa, ne sont pas susceptibles d'accomplir des actions volontaires, car la volonté, supposant la connaissance de la fin et de l'acte dans son rapport à elle, est une faculté de la raison. Le texte utilise ainsi la doxa pour une tenir une position paradoxale, – pratique assez fréquente chez Shakespeare : l'acte "élicé" de sa volonté ayant été atteint, Adonis dans (29) est encore innocent, conclusion que le texte, comme dans (30), laisse implicite.

*

La lecture, dans le cadre d'une théorie argumentative du sens, a pour effet de faire apparaître le texte le plus souvent comme un anneau immatériel dans lequel elle doit glisser le sens, comme un simple indice du sens qu'elle doit, par recours à l'intertexte, reconstituer, et qui lui

Sebastian McEvoy

échappe, – pour autant que les hypothèses qu'elle dresse et l'intertexte dans lequel elle puise ses ressources se modifient sans fin.

***Sebastian McEvoy,
Université Panthéon-Assas (Paris II),
Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales***